



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

S/PV.2892  
17 novembre 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

**COMMUNIQUE OFFICIEL DE LA 2892e SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE**

Tenue à huis clos dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège,  
le vendredi 17 novembre 1989, à 12 h 50

Conformément à l'article 55 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué suivant a été publié par le Secrétaire général et est distribué à la place du procès-verbal de la séance.

"A sa 2892e séance, tenue à huis clos le 17 novembre 1989, le Conseil de sécurité a examiné son projet de rapport à l'Assemblée générale pour la période allant du 16 juin 1988 au 15 juin 1989. Le Conseil de sécurité a adopté le rapport à l'unanimité."

-----